

COMITE CEDAW - NATIONS UNIES PRIX NOBEL DE LA PAIX 2015

« Les droits des femmes pour la paix »

Les femmes sont les premières forces de développement et de paix, même si la réalité quotidienne de millions d'entre elles en font encore aujourd'hui les principales victimes des violences, des souffrances et des conflits

En dépit des progrès réalisés par de nombreux États dans le monde, les discriminations persistent et constituent un obstacle majeur dans la lutte contre la pauvreté, et dans la recherche d'un développement durable, juste et harmonieux.

Au moment où la définition du nouvel agenda 2015 réaffirme la place des droits fondamentaux, à quelques mois de la mise en œuvre de la conférence Pékin +20, nous considérons que le moment est venu de donner aux droits des femmes une dimension nouvelle dans l'affirmation des valeurs de paix et de justice.

En ma qualité de

- considérant la résolution 68/268 de l'Assemblée Générale des Nations Unies visant à renforcer le système des Traités,
- considérant l'importance de la loi dans la reconnaissance et la mise en œuvre des droits fondamentaux,
- considérant la référence universelle constituée par la Convention sur l'élimination de toutes les discriminations faites aux femmes (CEDAW), élaborée en 1979, ratifiée par 187 Etats,
- considérant la place et l'importance des travaux du Comité, son caractère indépendant et impartial, la pertinence de ses recommandations, notamment dans le domaine des conflits (recommandation n°30),
- considérant que les travaux du Comité s'inscrivent directement dans les valeurs du Comité Nobel,

Je soutiens la candidature au Prix Nobel de la Paix 2015 du Comité des Nations Unies en charge de la lutte contre les discriminations faites aux femmes(CEDAW).

Nom :

Organisme

e-mail :

Pays Signature

**Merci d'envoyer ce document au secrétariat du comité : aabecassis@ohchr.org
Remplir en lettres capitales**